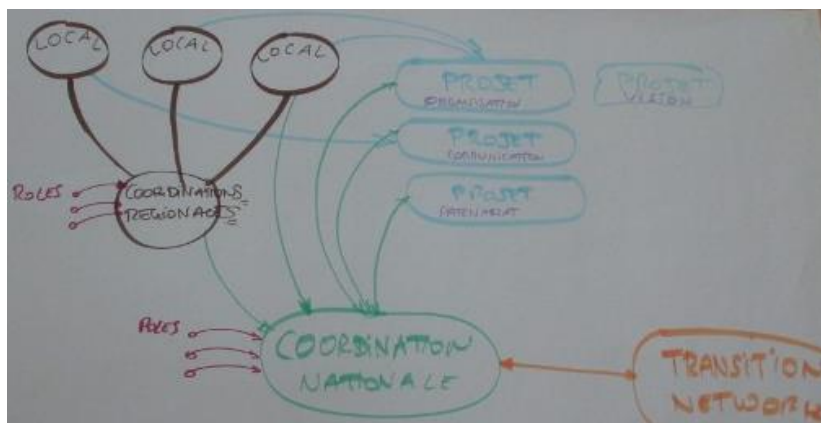


Villes et Territoires en Transition

Principes de fonctionnement du groupe de Coordination nationale

Ce document retranscrit un travail mené depuis juin 2013, par Danielle Grunberg, Jean-Paul Grange, Guillaume Dorvaux, Bastien Yverneau, Pascal Bourgois et Bruno Montel (conduit par Danielle, Jean-Paul et Guillaume, aidés notamment par Claire Carré, Corinne Coughanowr et Anne Amblès le 31/10/2013).

Le fonctionnement décidé et présenté ci-dessous est un point de départ. Nous sommes dans un processus organique, donc évolutif en fonction des événements. Les évolutions seront validées par consentement, dans une optique d'« avancer en marchant » si besoin (et non a priori sur la base de théories).



Les grands principes de fonctionnement du groupe de coordination :

- Le groupe de coordination est une organisation « **circulaire à centre vide** » : la gouvernance est organisée en cercle où chacun a les mêmes pouvoirs (pas de pyramide donc pas de hiérarchie). L'objet et la raison d'être de notre organisation sont au centre : tous les membres de l'organisation en sont les garants.
- **Les personnes présentes** (dans les réunions, les groupes projets...) **sont les bonnes personnes**. Le groupe forme un « **nous** », c'est-à-dire un ensemble de relations dans lesquelles les intérêts des individus s'effacent au profit de ceux du collectif. Il est **ouvert** à ceux qui veulent s'investir et qui ont le temps matériel pour le faire.
- Pour prendre des décisions, nous utilisons la gestion par **consentement** (choix d'une solution où personne n'a d'objection valable) car cela facilite la réalisation des décisions prises en commun. Ce fonctionnement organique et fluide invite à avancer pas à pas, de manière adaptée aux situations rencontrées, en faisant **confiance** à ce qui va se passer et aux autres.
- Au sein du groupe, on définit **des rôles** évolutifs, en fonction des tâches à accomplir. Chacun a ainsi momentanément son champ de responsabilités pour le groupe, qui lui accorde sa confiance. Les rôles et personnes sont dissociés. Des rôles peuvent être assumés par un groupe de personnes. Chacun a la responsabilité de transmettre son rôle en cas de sortie du groupe.
- Des **groupes projets** sont créés pour avancer sur les sujets importants, sans que tout le groupe décide de tout. Les décisions importantes, les validations, sont faites en grand groupe. **Toute personne intéressée peut se joindre à un groupe projet**, à condition de se mettre au courant de ce qui a déjà été défini en amont et de respecter les règles de prises de décision. Pour cela, un résumé des points acquis est mis à jour en parallèle avec les comptes rendus.
Pour que les choses avancent, toutes les personnes ne peuvent pas se retirer d'un groupe projet en même temps.
Un projet est défini par des rôles ; des livrables ; une date d'échéance ; un calendrier et a minima 2 personnes, dont une garante de l'avancement du projet.

La structure du groupe

Le groupe de coordination nationale compte entre 5 et 10 personnes. Il est composé majoritairement de représentants des réseaux locaux, qui cumulent un rôle national. Les rôles qu'ils y jouent sont liés à des groupes de travail et projets.

Les responsables de groupe de travail ou projets peuvent faire partie de la coordination nationale. Dans tous les cas, ils ont un lien avec elle, puisqu'elle coordonne les actions (vision d'ensemble).

Les projets ont une durée déterminée et les groupes de travail ont vocation à durer. Exemples de groupes de travail pressentis : communication ; capitalisation et diffusion des outils ; cœur et vision.

Chaque membre de la coordination peut se voir attribuer une fonction particulière en fonction du groupe de travail dont il est membre (rôle).

Caractéristiques nécessaires pour les membres du groupe de coordination

- Avoir lu le livre Transition 1.0
- Avoir suivi la formation « transition launch »
- Être impliqué localement dans une initiative de Transition
- Accepter le mode de gestion interne de la coordination

Communication interne

La coordination travaille dans le cadre d'un « forum de discussion », et d'un « Skype mensuel » à jour et heure régulière. Les membres se réunissent en plus 1 à 2 fois par an, pour une « rencontre physique joyeuse ». Une liste de discussion spécifique permet d'échanger des informations et d'instaurer un dialogue entre la coordination nationale, les réseaux régionaux et les groupes locaux.

La coordination aujourd'hui et demain

Au stade actuel la « coordination » est composée de volontaires issus de l'ancien « groupe de liaison » et de personnes qui se sont manifestés lors de la rencontre à Cluny en mai 2013. Il s'agit de personnes actives dans un groupe local de transition ou ayant une expérience la démarche de transition, et active au niveau national depuis Cluny.

A terme, le schéma d'organisation proposé est que les membres de la coordination soient désignés par les réseaux régionaux, à partir des initiatives locales déclarées sur le hub France et qui devraient se constituer dans les deux prochaines années. Une hybridation entre les 2 systèmes est probable dans la période intermédiaire.

Chaque initiative de transition locale choisit dans quel réseau régional ou interdépartemental elle souhaite se relier. Les réseaux sont indépendants dans leur organisation. Ils peuvent s'inspirer du fonctionnement de la coordination nationale.

Règles de fonctionnement pour les réunions physiques :

- Démarrer et finir les réunions aux **heures prévues**, avec les personnes présentes (qui sont les bonnes !)
- Utiliser les **animimes** (gestuelles pour exprimer son accord, désaccord, demander un point technique...)
- Être **précis et concis** dans les échanges. Développement des idées si besoin à la demande
- Chacun peut **inviter le silence** quand il le souhaite, à l'aide d'une cloche. Après 30 secondes de silence, le facilitateur redonne la parole à celui qui s'exprimait
- parler en utilisant le « **Je** » seulement
- **se dire les choses**, même maladroitement
- **accepter** ce qui est vivant dans le groupe, les événements du moment
- dire « **j'ai dit** » à la fin de son intervention (ou autre formule) pour que signifie que c'est fini
- **Dissocier la demande de clarification de la réaction**